

DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DU GENRE *POTAMON* SAV.

PROVENANT DU PAYS DES SOMALIS

PAR LE D.<sup>R</sup> J. G. DE MAN,

À IERSEKE, ZÉLANDE, HOLLANDE

(Pl. III)

---

**Potamon (Potamonautes) Bottegoi**, n. sp.

Quatre individus mâles furent recueillis en Octobre 1895 par M. le capitaine Bottego à Matagoi Bool, au pays des Somalis, entre Brava et Lugh. Ces exemplaires ne sont pas encore adultes, à ce qu'il paraît, et de taille différente.

Le *Potamon Bottegoi* appartient à ces espèces du genre, chez lesquelles la crête post-frontale est *saillante* et *continue*, tandis que les bords latéro-antérieurs sont armés d'une *seule dent épibranchiale, bien détachée et aiguë*. L'espèce me paraît intéressante parce que, d'après le récent travail de Hilgendorf (Die Land- und Süßwasser-Dekapoden Ostafrikas, 1898) des espèces présentant ces caractères ne se trouveraient pas dans les pays limitrophes, c'est-à-dire dans l'Afrique orientale Allemande. Notre nouvelle espèce se rapproche du *Pot. bayonianum* Cap., qui, avec ses variétés, habite le pays d'Angola, mais le *Pot. Bottegoi* se distingue par son bouclier céphalo-thoracique *plus étroit*, par les bras *plus courts* des pattes antérieures et probablement par d'autres caractères.

La carapace est *peu élargie*, la longueur mesure constamment *un peu plus de trois quarts de la plus grande largeur*, que l'on observe à la limite du tiers antérieur. La carapace est élargie en avant, la distance des angles orbitaires externes en effet

est égale à la longueur du bouclier céphalo-thoracique; en arrière celui-ci est assez rétréci, le bord postérieur à peu-près droit est un peu plus que moitié aussi large que la carapace est longue. La surface est *un peu bombée d'avant en arrière et de même un peu transversalement*. Le sillon semicirculaire qui limite la région mésogastrique en arrière, c'est-à-dire la partie mitoyenne du sillon cervical, est peu marqué, *peu profond*, tandis que les parties latérales du sillon cervical, qui chez d'autres espèces séparent la région gastrique de la région branchiale antérieure, font complètement défaut. Les régions urogastriques sont confluentes dans la ligne médiane, mais des sillons peu profonds les limitent latéralement et en arrière et de pareils sillons superficiels séparent la région cardiaque antérieure des régions branchiales postérieures; la région cardiaque postérieure enfin n'est délimitée qu'en avant par deux sillons peu profonds qui sont dirigés vers la base des pattes de la dernière paire.

D'autres sillons n'existent pas, sauf le sillon mésogastrique qui, d'après la terminologie de Hilgendorf, paraît *tectiforme* ("dachförmig", Hilgendorf, l. c., pag. 5); ce sillon est cependant très-court et peu marqué.

Le front s'incline obliquement en bas. C'est un peu difficile à mesurer la largeur du bord libre, parce qu'il passe avec une courbure régulière dans les bords latéraux du front, c'est-à-dire dans les bords sourciliers; il mesure à-peu-près un tiers de la largeur de la carapace. Le front est lamelleux, le bord libre qui paraît très finement crénelé sous la loupe, est droit au milieu, non pas échancré. Les bords latéraux du front sont lisses et dirigés obliquement en arrière, de façon que le front est plus large en dessus qu'en dessous; les parties externes un peu sinueuses du bord sus-orbitaire sont de même très-finement crénelées. Les angles orbitaires externes qui sont un peu moins avancés que le bord frontal et dirigés en dedans, sont *très-aigus et pointus*; le bord externe de la dent extraorbitaire qui est aplatie ou même légèrement excavée, paraît droit ou parfois un peu concave et ce bord est finement denticulé. Il est séparé en arrière par une échancrure étroite de la *dent épi-*

*branchiale bien détachée*; cette dent ressemble à la dent extraorbitaire, est dirigée en avant, aplatie en dessus et *très-aiguë et pointue*. La dent épibranchiale qui est située un peu en arrière de la crête post-frontale, se trouve à une assez grande distance de l'angle orbitaire externe; cette distance mesure un sixième de la longueur de la carapace, ainsi chez le plus grand exemplaire 4 mm.

Les bords latéro-antérieurs ne sont que légèrement courbés en arrière de la dent épibranchiale et présentent une arête un peu relevée qui au niveau des régions urogastriques s'infléchit en dedans, sur la région branchiale moyenne; l'arête est finement denticulée en avant, mais ces denticulations se changent en arrière en de très fines crénelures. Les bords latéro-antérieurs saillissent un peu en dehors, en forme d'un rebord lamelleux. Les bords latéro-postérieurs qui sont droits, sont traversés par des plis obliques finement granuleux, qui se continuent sur la région sub-branchiale.

La crête post-frontale est *saillante et s'étend sans interruption depuis le sillon mésogastrique jusqu'auprès des dents épibranchiales*: en effet elle ne les atteint pas, parce qu'en se courbant à chaque extrémité latérale brusquement en arrière, la crête se termine à côté de la base de la dent. La crête, qui sous la loupe paraît finement crénelée, n'est pas droite, mais, au milieu, légèrement courbée en avant; ses portions latérales sont très rapprochées des bords sus-orbitaires et présentent, au niveau des cornées des pédoncules oculaires, une petite échancrure (Fig. 1 a), correspondant à l'incision que l'on observe chez d'autres espèces chez lesquelles les parties latérales du sillon cervical sont bien développées, profondes et s'étendent jusqu'à la crête.

La surface du bouclier céphalo-thoracique paraît lisse et polie à l'œil nu, ce n'est que tout près du bord latéro-antérieur que se voient quelques lignes rugueuses ou finement granuleuses. Sous la loupe, cependant, une ponctuation *fine et éparse* paraît partout sur la surface de la carapace et entre les ponctuations une granulation microscopique. Les orbites sont médiocres, leur largeur mesure environ deux troisièmes de la largeur du bord

frontal et elles sont une fois et demie aussi larges que hautes. Le bord infraorbitaire est plus distinctement granulé que le bord orbitaire supérieur, les granules étant un peu plus grands; ce bord présente *une petite échancrure triangulaire* au-dessous et tout près de l'angle orbitaire externe et l'extrémité interne du bord infraorbitaire n'est pas dentiforme.

Les cornées sont de grandeur médiocre, les pédoncules oculaires sont lisses, ponctués.

Le sillon qui sépare la région sous-hépatique de la région sub-branchiale, est bien marqué et s'approfondit à mesure qu'il s'approche de la suture entre le branchiostégite et la région sous-hépatique. Immédiatement en arrière du sillon hépatico-branchial, on observe sur le branchiostégite une ligne transversale un peu poilue, partant de la dite suture et se terminant auprès de la base des pattes antérieures; cette ligne, dont une partie externe est granulée, divise ainsi le branchiostégite en deux parties dont l'antérieure n'est que moitié aussi large que la postérieure; une division semblable du branchiostégite est rarement observée chez les espèces de ce genre. De très fines granulations bordent la suture qui sépare le branchiostégite des régions ptérygostomiennes latérales et bien au côté du branchiostégite et quelques fines granulations se voient de même auprès du sillon hépatico-branchial. La région sub-branchiale est couverte de lignes granuleuses, la région sous-hépatique en présente de pareilles, sauf près du bord infraorbitaire et le branchiostégite enfin est un peu granuleux près de la suture.

L'épistome est court, son bord postérieur présente au milieu une dent triangulaire aiguë, qui est plus large à la base que longue et dont les bords latéraux sont granulés.

L'ischiognathe des pattes-mâchoires externes (Fig. 1 c) est finement ponctué, mais ne présente pas *une trace du sillon ischial*, la surface étant entièrement lisse; le mérognathe est un peu plus large que long, son bord antérieur un peu concave n'est que moitié aussi large que le bord postérieur et le bord externe est courbé. L'exognathe n'atteint pas encore le milieu du bord externe.

Le plastron sternal est ponctué, les ponctuations sont un peu plus serrées entre les pattes antérieures qu'en arrière. Il n'y a pas une trace, auprès de la base des pattes antérieures, de la saillie ou crête, qui existe chez le *Pot. infravallatum* Hilgd. et chez le *Pot. obesum* A. M. E., mais les deux sillons tout en avant sont bien marqués; le sillon antérieur unissant les angles externes du cadre buccal est assez profond, le sillon postérieur réunissant ces angles à l'extrémité antérieure de la fossette abdominale, paraît ainsi anguleux et ce sillon est peu profond. L'abdomen un peu ponctué du mâle (Fig. 1 d) est triangulaire à bords légèrement concaves. L'article terminal triangulaire est d'un tiers plus court que sa base est large, à l'extrémité obtuse et ses bords sont droits ou un peu concaves. Le pénultième article a la même longueur que l'article terminal, le bord postérieur est une fois et demie aussi large que le bord antérieur et les bords latéraux sont presque droits.

Chez le plus grand exemplaire la grande patte se trouve au côté gauche, chez les trois autres au côté droit; les deux pattes sont assez inégales. Les bras sont très courts, ne dépassant qu'à peine les bords latéraux de la carapace. Le bord supérieur est garni de lignes obliques granuleuses, mais est inerme au bout, le bord antérieur granulé présente au milieu une petite épine pointue et le bord inférieur est aussi granulé. Le carpe est garni en dessus de lignes transversales granuleuses et est armé en dedans d'une épine pointue, dirigée en avant, au-dessous de laquelle se voit une seconde épine qui est plus petite.

La longueur horizontale de la grande pince mesure deux troisièmes de la largeur de la carapace ou peu plus et les doigts mesurés horizontalement paraissent guère plus longs que la paume; la hauteur de la main est un peu variable, tantôt elle se rapporte à la longueur horizontale de la pince comme 9 : 20, tantôt la main paraît un peu moins haute. La portion palmaire qui est généralement un peu plus longue que haute, est couverte sur sa face externe, au bord supérieur et au bord inférieur de lignes transversales granuleuses, qui à la base du doigt immobile disparaissent graduellement. Le bord inférieur de la

pince paraît presque droit, le bord inférieur de la portion palmaire n'étant que peu convexe et celui de l'index droit. Les doigts non pas cannelés, sont en contact dans la plus grande partie de leur longueur, car ce n'est qu'à la base qu'ils laissent un très petit vide entre eux. Le doigt immobile paraît très faiblement comprimé, sa face externe est un peu convexe; elle est lisse, ponctuée et les petites punctuations sont disposées en deux ou trois rangées longitudinales. Le pouce finement granuleux à la base, est du reste lisse mais présente de même sur sa face externe trois ou quatre rangées longitudinales de petites punctuations; ce doigt est également très légèrement comprimé. Les doigts dont les extrémités pointues se croisent, sont garnis dans leur longueur entière de petites dents tranchantes, chaque doigt en portant une vingtaine; les dents proximales sont un peu plus grandes que les suivantes et la sixième ou septième de l'index dépasse un peu les autres.

La petite pince (Fig. 1 *f*) est un peu moins longue que l'autre, mais sa hauteur n'est qu'un tiers de sa longueur; les doigts sont notablement plus longs que la portion palmaire et bien chez le plus grand individu presque une fois et demie aussi longs. Les doigts sont plus grêles, en contact dans toute leur longueur, mais présentent du reste, comme la paume, les mêmes caractères.

Les pattes ambulatoires sont de longueur médiocre et leurs articles sont peu élargis; ainsi, par exemple, la largeur des méropodites de la pénultième paire mesure un tiers de leur longueur ou un peu plus et les propodites sont également trois fois aussi longs que larges. Le bord supérieur des méropodites est finement denticulé, mais ne présente pas une dent ou épine à l'extrémité; les dactylopodites, faiblement courbés vers leur pointe qui est simple, sont un peu plus longs que les propodites et garnis d'épines le long de leurs arêtes. Les pattes ambulatoires sont presque lisses et glabres.

Les quatre exemplaires, conservés en alcool, présentent une couleur claire verdâtre ou jaunâtre et chez un seul on observe sur la surface du bouclier céphalo-thoracique ainsi que sur les pattes ambulatoires des taches rougeâtres.

L'espèce la plus voisine du *Pot. Bottegoi* est certainement le *Pot. Ballayi* A. M. E., qui habite les ruisseaux du poste de Ngancin au Congo. Le *Pot. Ballayi* se distingue cependant, à ce qu'il me semble, par son front bilobé, et par sa crête post-frontale faible et interrompue, qui aboutit latéralement à la dent épibranchiale. Les pattes semblent être plus grêles. La femelle seule de cette espèce est connue, mais malheureusement l'exemplaire typique n'existe plus, comme on m'a écrit. (A. Milne Edwards, Observations sur les crabes des eaux douces de l'Afrique, Paris 1887, p. 12, Pl. 1, fig. 2).

Le *Potamon* (*Potamonautes*) *dubium* Cap., qui provient du Rio Cunene, intérieur de Mossamedes, est une espèce voisine du *Pot. bayonianum* Cap. et se rapproche également du *Pot. Bottegoi*. La carapace du *Pot. dubium* est cependant un peu plus élargie, et la distance des angles orbitaires externes est *plus petite* proportionnellement à la largeur du bouclier céphalo-thoracique, le front est distinctement *échancré*, les dents épibranchiales sont beaucoup *plus saillantes* et probablement les deux espèces présentent encore d'autres différences. — (Jornal de Sciencias Mathem. physicas e naturaes da Acad. R. das Sciencias de Lisboa, T. IV, 1873, p. 254-257, Pl. 1, fig. 1a, et 2a).

J'ai pu examiner, grâce à l'obligeance de M. le Prof. Camerano, Directeur du Musée Zoologique de Turin, un exemplaire typique du *Pot. dubium* B. Cap. var. *Jallae* Nob. et bien un individu mâle. Cette variété qui provient de Kazungula, région du Haut Zambesi, a été décrite par M. Nobili d'après cinq individus, quatre mâles de taille différente et une femelle adulte (Bollettino dei Musei di Zoologia ed Anatomia comparata della R. Univ. di Torino, vol. XI, N.º 262, Nov. 1896). Cette variété se distingue du *Pot. Bottegoi* par les caractères suivants. Le bouclier céphalo-thoracique est *un peu plus élargi* proportionnellement à sa longueur et sa surface est *moins fortement bombée* d'avant en arrière que chez l'espèce que je viens de décrire, de façon qu'elle paraît plutôt déprimée, surtout en arrière. La crête post-frontale s'infléchit en arrière, à ses extrémités latérales, et se réunit à la dent épibranchiale, tandis que chez le *Pot. Bottegoi*

la crête s'arrête brusquement à côté de ces dents. Le front est légèrement échancré au milieu, chez le *Pot. Bottegoi* le bord libre du front est droit; le bord postérieur de la carapace (du mâle) est *moins large*, c'est-à-dire aussi large que le bord libre du front. Le bord orbitaire inférieur est moins finement crénelé et ne présente pas d'échancrure près de l'angle externe. Les granulations des régions ptérygostomiennes sont un peu plus grosses. Le sillon sur l'ischiognathe des pattes-mâchoires externes est *bien marqué*, se trouve un peu plus près du bord interne que du bord externe et n'atteint pas le bord antérieur de l'article.

Les pattes antérieures sont presque égales. La petite épine aiguë sur la face inférieure du bras, près du milieu du bord antérieur, que l'on observe chez le *Pot. Bottegoi*, est remplacée chez l'espèce de Kazungula *par un tubercule obtus*. Le carpe est *lisse en dessus* et des deux épines au côté interne l'inférieure est rudimentaire; les pinces sont *lisses*, aussi bien la portion palmaire que les doigts, tant en dehors qu'en dedans; on n'y observe que quelques fines ponctuations arrangées en partie en des séries longitudinales. La longueur horizontale des doigts est égale à celle de la portion palmaire. Les pattes ambulatoires ressemblent à celles de l'autre espèce. On trouve les dimensions de cet exemplaire sous le N. 5 dans la table qui suit, à côté de celles des quatre exemplaires du *P. Bottegoi*:

	1.	2.	3.	4.	5.
Largeur de la carapace . . . . .	31	27	25 1/2	21 1/2	32
Longueur » » . . . . .	24	21	19 1/2	17 1/4	23 1/2
Distance des angles orbitaires externes . .	23 1/2	21 1/4	19 1/2	17 3/5	23 1/4
» » dents épibranchiales . . . . .	29	25 1/2	24 1/4	21 1/5	31
Largeur du bord libre du front . . . . .	10	8 1/2	8	7	11
Distance, dans la ligne médiane, de la crête post-frontale jusqu'au bord frontal . . .	3 1/4	3	2 4/5	2 1/2	3
Largeur des orbites. . . . .	6 1/2	5 3/4	5 1/4	5	6
Hauteur » » . . . . .	4 1/2	3 4/5	3 3/5	3 1/4	4 1/2
Largeur du bord postérieur de la carapace .	12 1/2	11	10 2/5	9 1/2	11
Distance de l'angle orbitaire externe jusqu'à la pointe de la dent épibranchiale . . .	4	3 1/2	3 1/2	3	5 1/2
Épaisseur de la carapace. . . . .	13	11	10 1/2	8 1/2	12
Longueur de l'article terminal de l'abdomen	3 3/4	3 1/2	3 1/4	2 5/4	4
» du sixième article . . . . .	3 4/5	3 2/5	3 1/6	2 5/4	4 5/4
Largeur du bord antérieur du sixième article	5 1/4	4 1/2	4 1/6	3 3/4	6 1/2
» » » postérieur » » »	7 3/4	6 5/4	6 1/5	5 2/5	8 1/2



	1.	2.	3.	4.	5.
Longueur horizontale de la grande pince . . . . .	20 1/2	20	17 1/2	15	20 1/2
» » des doigts . . . . .	11	10 1/2	9 1/2	7 1/2	10 1/2
Hauteur près de l'articulation des doigts . . . . .	8 1/2	9	8	6	7
Longueur des méropodites	16	14	13	12	16 1/2
Largeur » »	5 5/4	4 3/4	4 5/6	4	6
Longueur » propodites	9 1/2	9	8 1/2	7 1/2	10 1/2
Largeur » »	3 1/2	3	3	2 5/5	3 4/5
Longueur » dactylopodites	10 1/2	9 1/2	9 1/2	8 1/2	10 1/2

Hormis le *Potamon Bottegoi* encore deux autres espèces étaient recueillies par M. le Capitaine Bottego, savoir :

### **Deckenia imitatrix** HILGD.

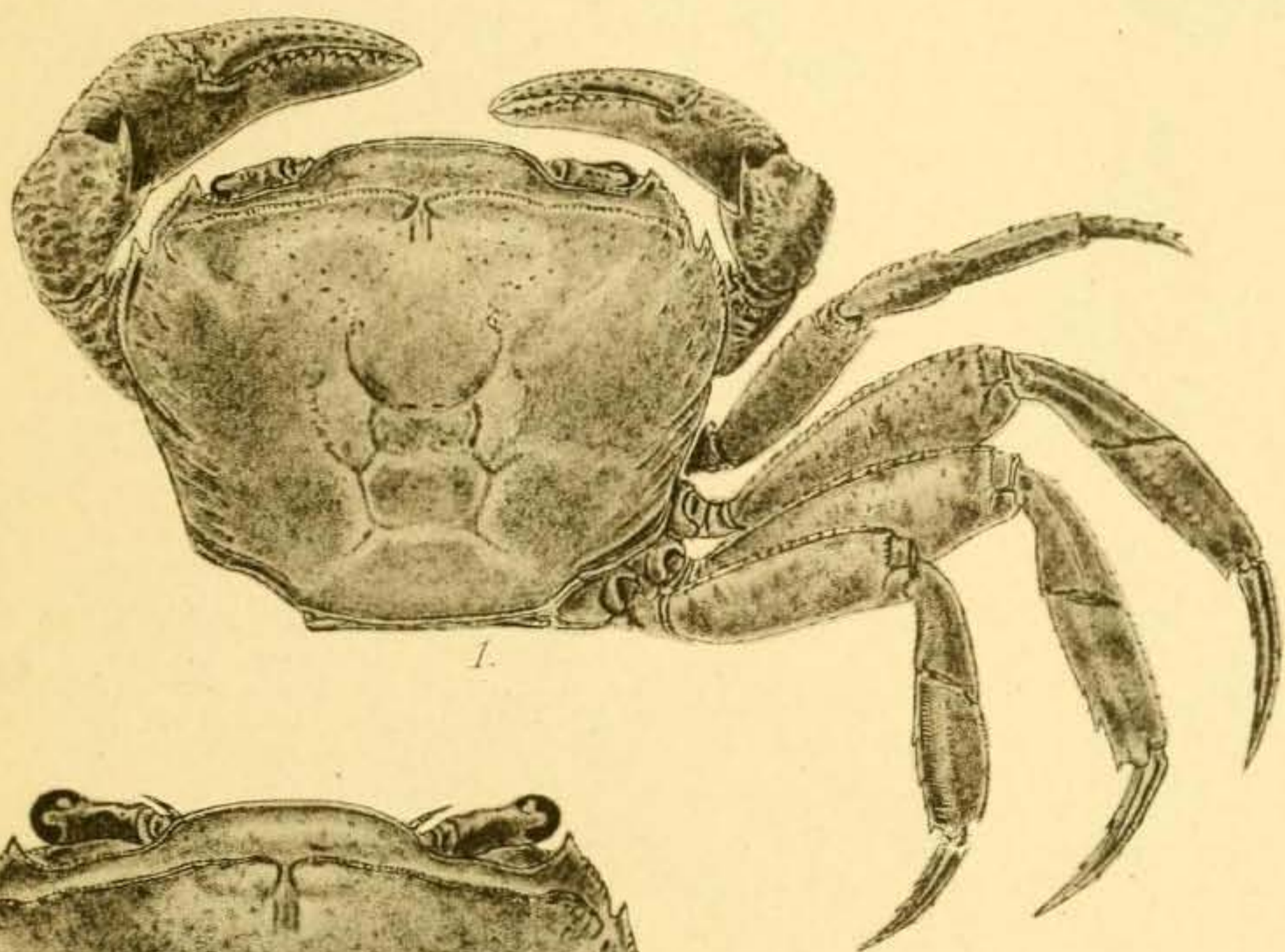
Un jeune mâle fut récolté dans le passage de Cumia, sur l'Uebi, jusqu'aux monts Egherta. D'après Hilgendorf (Die Land- und Süßwasser-Decapoden Ostafrikas, 1898, p. 23) cette espèce n'avait été observée jusqu'à présent que dans la région de Taro.

### **Calcinus Herbstii** de M.

Un exemplaire fut recueilli à Brava.

#### EXPLICATION DE LA PLANCHE.

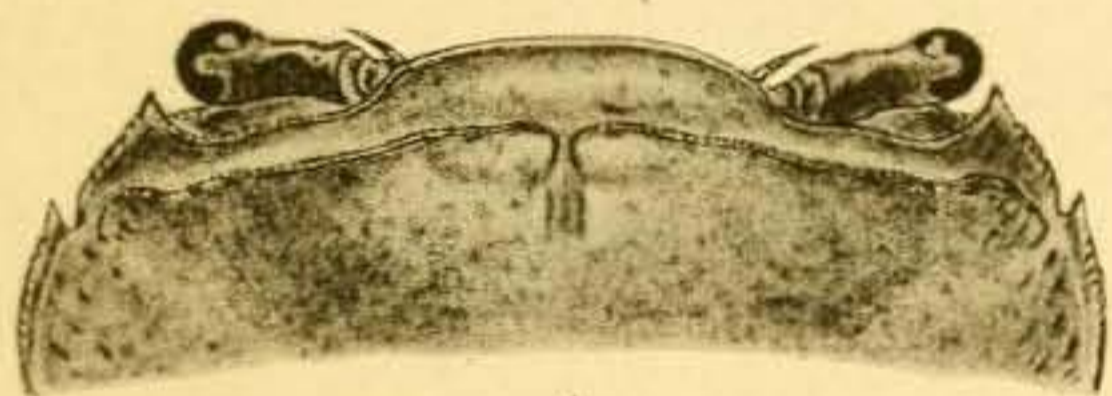
Fig. 1. *Potamon (Potamonautes) Bottegoi* n. sp., le plus grand individu, mâle,  $\times 1 \frac{1}{2}$ ; 1 a. région antérieure de la carapace de l'individu mâle large de 27 mm.,  $\times 2$ ; 1 b. la carapace de cet individu, vue de face,  $\times 2$ ; 1 c. patte-mâchoire externe du plus grand individu,  $\times 2$ ; 1 d. abdomen du mâle, large de 31 mm.,  $\times 2$ ; 1 e. grosse main de l'individu mâle, large de 27 mm.,  $\times 2$ ; 1 f. petite main du plus grand individu, large de 31 mm.,  $\times 2$ .



1.



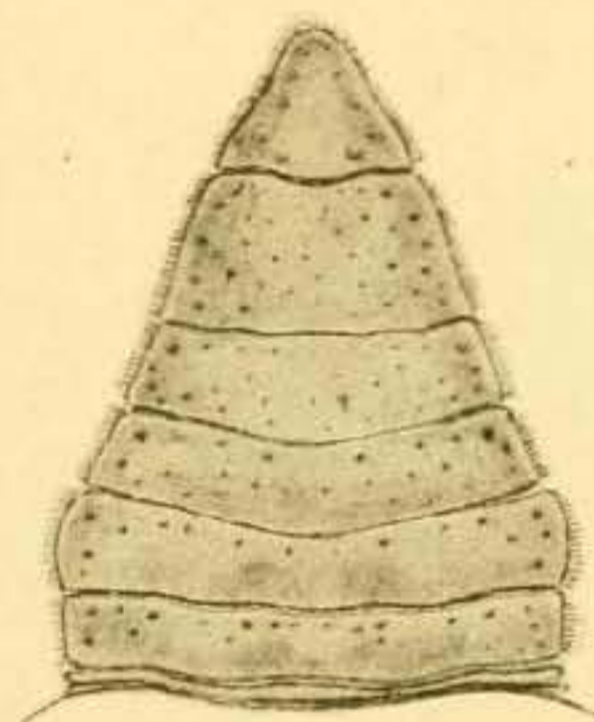
1c.



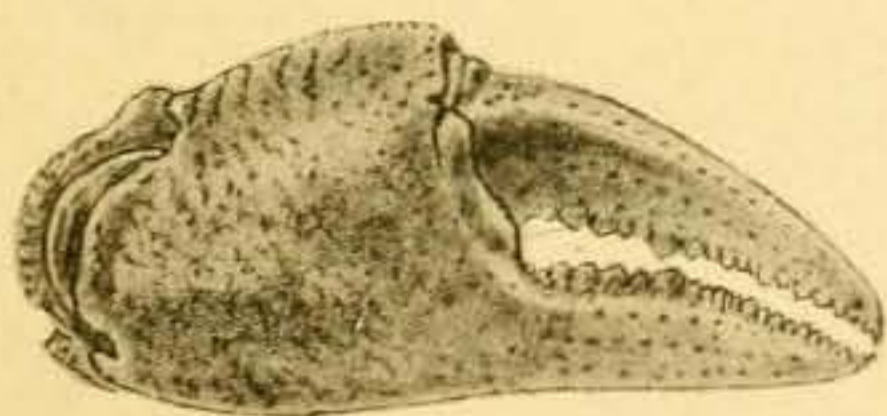
1a.



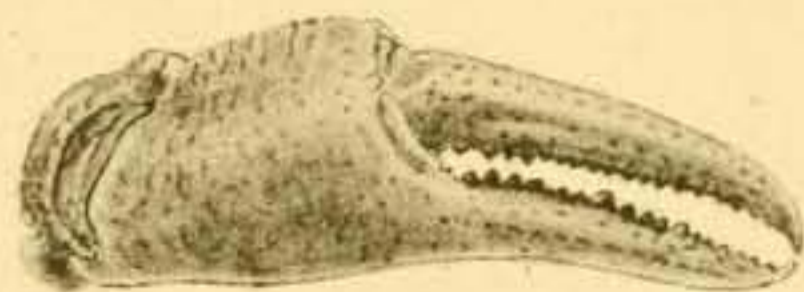
1b.



1d.



1e.



1f.